

*des Princes &c. Octobre 1758. 259*

Nous fixons ladite Diète ordinaire à Varsovie au 2. d'Octobre de la présente année 1758. la Diétine Anticomitiale en son lieu accoutumé au 21. d'Août, & celle de la Généralité pour le 18. du même mois.

Nous protestons, que comme nous n'avons jamais proposé, lors des Diètes précédentes, aucune matière qui eût rapport à nos intérêts particuliers, ou à ceux de notre Famille-Royale, nous n'avons pas non plus de pareilles vûes pour celle-ci, & que nous sommes bien éloignés de chercher notre avantage au préjudice de la Patrie, en l'impliquant dans les circonstances fâcheuses où se trouve le reste de l'Europe. C'est par une conduite si équitable que Nous espérons fermer la bouche à tous ceux qui, par des insinuations sourdes & artificieuses, voudroient interrompre la confiance qui subsiste entre Nous & les Etats de la République, & rendre suspectes nos démarches les plus salutaires, afin de perpétuer les desordres dans le Pays, renverser la base des délibérations publiques, & ériger sur les ruines de la Patrie des trophées de gloire aux Nations étrangères, qui peuvent être intéressées à y entretenir la division. L'unique désir du bien public, qui nous a toujours occupés, va diriger nos intentions à la Diète prochaine; & sans nous arrêter précisément à aucune proposition, Nous sommes prêts de suivre la voye opposée à la subordination naturelle, en nous conformant, quoique Pere de la Patrie, aux désirs de ses chers enfans, pourvu que dépouillés de tout autre sentiment, les trois Etats de la République concourent uniquement au salut de la Patrie.

Dans les anciens Universaux on exposoit la nécessité d'établir le bon ordre dans le Pays, afin